RAPPORT ANNUEL 2021

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

Banque Havilland, un groupe bancaire bien établi, offrant des services aux clients privés et institutionnels, qui peuvent bénéficier des avantages d'une solide plateforme bancaire implantée sur sept centres financiers. La banque a été fondée en 2009 au Luxembourg, où elle a son siège social, et est également présente à Monaco, Londres, Dubaï, Genève, Zurich et au Liechtenstein.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos du Conseil d'Administration et de la Direction	4
Gouvernance d'entreprise	8
Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels	16
Comptes annuels	18
Annexes relatives aux comptes annuels	26
Publication des ratios réglementaires	60

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

AVANT-PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE 2021

Alors que la propagation de nouveaux variants du Covid-19 a déstabilisé l'économie mondiale, les programmes de relance et les campagnes de vaccination ont permis d'éviter un fort ralentissement de la croissance. Porté par une réouverture graduelle des activités commerciales dans un contexte de vaccination progressive des populations, le premier semestre 2021 a été marqué par la reprise économique. Les prémices d'un « retour à la normale » se sont dessinés, aidés par les actions conjuguées des Banques Centrales et des gouvernements. Ainsi, en Europe, la présidente de la Banque Centrale Européenne, Christine Lagarde, a annoncé l'accélération du rythme des achats d'actifs par la BCE ; aux Etats-Unis, les plans de relance soutenus par Joe Biden se sont succédés. Les taux des obligations d'État ont augmenté de manière significative et les marchés d'actions ont atteint de nouveaux records, alimentés par des afflux massifs de liquidités et un optimisme insatiable des investisseurs.
Un changement de paradigme s'est produit au cours de la seconde moitié de l'année. La dynamique de reprise accumulée au cours des mois précédents s'est estompée.
Certaines Banques Centrales ont introduit le concept de normalisation monétaire lorsque l'inflation s'est faufilée au centre du débat, entraînant avec elle le spectre d'une éventuelle hausse des taux. Aux États-Unis, les tensions politiques, malgré l'élection de Joe Biden qui incarnait une forme de renouveau de l'Amérique, ont tempéré l'optimisme des acteurs du marché. En Chine, la dynamique amorcée en 2020 a été freinée, secouée par le durcissement de ton du Parti Communiste Chinois, sa politique "zéro-Covid", l'oscillation du géant immobilier « Evergrande » et par des problèmes d'approvisionnement électrique touchant de nombreuses régions du pays. Malgré tous ces éléments, à fin septembre, les marchés d'actions ont retrouvé de la vigueur, portés notamment par l'afflux de liquidités investies dans des actifs financiers plus risqués en l'absence d'un rendement attractif sur le marché obligataire.
Le rebond des principales économies mondiales, après le choc lié à la pandémie de Covid-19, a entraîné une amélioration du marché du travail. La crise sanitaire a plutôt eu comme vertu d'accélérer à la fois la numérisation des entreprises,

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

AVANT-PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION (SUITE)

avec notamment le télétravail, et les gains de productivité. Par contre, cette mutation de l'économie a fragilisé certains secteurs comme l'hôtellerie, les loisirs ou le tourisme d'une manière générale.
Anticipant la fin de la crise sanitaire, le bilan boursier de cette année aura été positif, les principaux indices mondiaux ayant battu record sur record tout au long de l'exercice : MSCI US + 27%, MSCI Europe + 17%, SMI Index + 20.40%.
Par contre, les prix de l'énergie ont fortement augmenté en 2021 et en tant que matière première essentielle dans la production alimentaire et le chauffage, de tels renchérissements ont entraîné une augmentation générale du coût de production des biens et affecté le budget des dépenses des ménages. A ce titre, les prix des denrées ont augmenté dans la plupart des pays, menaçant d'aggraver l'insécurité alimentaire dans les pays en voie de développement. Figure centrale et populaire de la politique allemande et européenne, Angela Merkel a mis un terme sans effusion à ses 16 années aux commandes de la plus grande économie d'Europe. La chancelière a transmis le flambeau au social-démocrate Olaf Scholz qui, en prêtant serment le 8 décembre 2021, a rétabli le parti de centre-gauche au pouvoir en mettant ainsi fin à « l'ère Merkel ». En définitive, l'année 2021 apparaît comme une année positive, avec en premier lieu un regain d'activité pour les économies mondiales et un parcours boursier en hausse pour la plupart des grands indices. Toutefois, elle n'aura pas effacé toutes les craintes et les interrogations des investisseurs, notamment sur le plan sanitaire avec un coronavirus qui continue quotidiennement d'alimenter l'actualité, bien que l'apparition du variant Omicron dès fin novembre n'a finalement pas stoppé l'optimisme des marchés qui ont terminé l'année, pour les actifs risqués, proche de leur plus haut niveau. L'exercice 2022 débute à peine et suscite déjà des craintes. En effet, depuis le mois de février 2022, le conflit entre la Russie et l'Ukraine a provoqué des turbulences sur les marchés financiers et considérablement accru l'incertitude quant à la reprise de l'économie mondiale. Dans un contexte déjà marqué par de fortes tensions sur les prix de l'énergie, la disponibilité des matières premières, des chaînes logistiques mondiales perturbées et du libre-échange international, le conflit russo-ukrainien est un événement géopolitique porteur de conséquences économiques

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

AVANT-PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION (SUITE)

significatives à court et moyen terme. D'ores et déjà, les économistes abaissent leurs prévisions concernant l'évolution de l'activité économique en 2022, sans toutefois parvenir encore à faire des anticipations précises. En première analyse, cette guerre et les sanctions adoptées contre la Russie touchent l'ensemble des économies de la planète et tout particulièrement l'Europe, tributaire du gaz russe.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

La pandémie mondiale de la COVID-19 n'a pas baissé d'intensité, de sorte que l'année 2021 a été marquée par une campagne de vaccination soutenue. De surcroît, les pays ont de manière générale édicté des règles sanitaires strictes, limitant les déplacements transfrontaliers, ce qui a entravé le développement des affaires. Ainsi, dans cette période bien mouvementée, notre Établissement a finalisé lors du premier semestre son externalisation des activités de support à sa maison-mère et pris possession de ses nouveaux locaux redimensionnés et modernes au Boulevard du Théâtre, à Genève. Les synergies ainsi développées qui ont permis d'améliorer nos coûts de fonctionnement et d'influer une nouvelle dynamique d'entreprise, n'ont cependant pas pu contribuer en ces temps troublés à un accroissement suffisant de nos affaires. Par ailleurs, les taux d'intérêts bas actuels maintenus par les Banques Centrales ainsi que la baisse des marges commerciales ont exercé une pression supplémentaire sur les capacités de générer des revenus. Nous avons dès lors subi une perte opérationnelle de l'ordre de CHF 4.5 mio.
La Banque a par conséquent décidé de poursuivre ses efforts de rationalisation et de restructuration. Elle fusionnera fin juin 2022 avec sa société bancaire sœur au Liechtenstein et deviendra une succursale de cette dernière. Ainsi, nous pourrons unir nos forces et nos atouts pour servir nos clients et élargir nos prestations. Après la fusion, l'institution combinée promet non seulement une prospection durable du marché, mais aussi une croissance soutenue.
Partant, les locaux genevois seront remis et l'activité se concentrera à Zurich. En prévision de cette opération, nous avons le plaisir d'accueillir le nouveau responsable du département de la Banque Privée ; il nous a rejoint le 1er janvier 2022

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

AVANT-PROPOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION (SUITE)

et officiait auparavant avec le même rôle au sein de notre future maison-mère.
Malheureusement, le conflit déclenché en février 2022 en Ukraine a déstabilisé la région et meurtri la population civile cherchant refuge à l'étranger. Cette tragédie aura également un impact négatif sur l'économie mondiale ainsi que sur les perspectives de croissance de notre Banque, nous coupant de certains marchés.

T. Turner

A. Reichlin

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La gouvernance d'entreprise désigne l'ensemble des principes et les structures sur la base desquels un établissement est conduit et contrôlé par ses organes. La FINMA définit ses exigences au sein de la circulaire FINMA 17/1 « Gouvernance d'entreprise ».
La conduite de Banque Havilland (Suisse) S.A. (ci-après « la Banque ») repose sur le Conseil d'Administration et le Comité de Direction. Ces organes ont des attributions et des devoirs distincts. Le Conseil d'Administration exerce la haute direction, la surveillance et le contrôle de la gestion de la Banque, tandis que le Comité de Direction est chargé de la gestion opérationnelle ; ce dernier est subordonné au Conseil d'Administration. Ces deux organes assument leurs responsabilités conformément aux dispositions légales, aux statuts et au Règlement interne d'organisation et de gestion de la Banque (ci-après « Règlement interne »).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Banque est administrée par un Conseil d'Administration composé au minimum de 5 membres nommés par l'Assemblée Générale, dont un tiers doit être indépendant. Les administrateurs sont indéfiniment rééligibles. Les exigences de nationalité et de domicile appliquées aux membres du Conseil d'Administration sont celles prévues par la loi et la pratique de la FINMA. Le Président convoque le Conseil d'Administration chaque fois que les circonstances l'exigent, mais au moins une fois par trimestre. Le Conseil d'Administration ne peut délibérer qu'en présence de la majorité absolue de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix présentes; en cas d'égalité des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Les décisions du Conseil d'Administration peuvent exceptionnellement également être prises par voie de circulation en la forme d'une approbation donnée par écrit par l'unanimité de ses membres qui s'expriment, pour autant que ceux-ci représentent la majorité absolue des membres dudit Conseil.

Le Conseil d'Administration est responsable de la stratégie, de la politique générale des affaires de la Banque et de l'examen périodique

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE (SUITE)

de la politique globale de la gestion des risques. Ses attributions, basées sur les directives de la FINMA, sont réglées dans les statuts et son Règlement interne.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Antony Colin Turner
Président du Conseil d'Administration
Citoyen britannique, né en 1959.

M. Antony Turner a assumé des fonctions dirigeantes à l'international pendant près de 35 ans au sein du groupe HSBC, notamment au Brésil, en Italie et à Hong Kong, mais aussi de Directeur Général des filiales de HSBC en Arménie, en Géorgie puis en Indonésie de 2005 à 2017.
Au bénéfice d'une large expérience professionnelle, M. Turner dispose d'une expertise dans les opérations bancaires (de prêt) et la gestion des risques, y compris dans la lutte contre la criminalité financière, la banque d'investissement et les marchés des capitaux (Brésil et Italie).
Il a été administrateur de PT Bank HSBC Indonesia en 2017 jusqu'à ce qu'il assume ses fonctions d'administrateur indépendant au sein de notre maison mère ainsi que de Banque Havilland (Suisse) S.A. depuis 2018.
M. Turner est titulaire d'une licence en histoire et politique de l'Université d'Exeter, au Royaume-Uni (1982). Il a été élu associé du Chartered Institute of Bankers, Royaume- Uni (1997), puis converti en BSc (Hons) Financial Services conféré par le London Institute of Banking and Finance (2000).

Alain Bruno Lévy (Indépendant)
Vice-président du Conseil d'Administration
Citoyen suisse, né en 1949.

M. Alain Bruno Lévy est membre du Conseil d'Administration de la Banque depuis 2011. Il a rejoint l'Étude d'avocats Junod, Muhlstein, Lévy & Puder en 1981, avant d'en devenir un associé en 1984.
Auparavant, Me Lévy a obtenu de l'Université de Fribourg, Suisse, une licence en droit en 1973, puis un doctorat en droit en 1977. Il a été assistant à la Faculté de droit de l'Université de Fribourg en droit public et international public (1973-1975). En 1983, il a obtenu un brevet d'avocat de la République et Canton de Genève. Il a ensuite été juriste auprès de la Commission Fédérale des Banques (1976-1981) et, dès

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE (SUITE)

1978, chef du département juridique (sections française et italienne). Me Lévy possède une spécialisation en droit bancaire, commercial et des marchés financiers. A partir de 1982, il a aussi été chargé de cours à la faculté de droit de l'Université de Fribourg, section sciences économiques, puis dès 1997 jusqu'en 2014, professeur titulaire à la faculté des sciences économiques de l'Université de Fribourg.
Il a été membre puis trésorier du Conseil de l'Ordre des Avocats de Genève (1990-1996). En 1999, il devient membre du Conseil de la Fédération Suisse des Avocats, puis Président de 2005 à 2007.
Me Lévy est également Président du Conseil d'Administration de la Banque de Commerce et de Placements à Genève, Vice-Président de Hyposwiss Private Bank Genève S.A et administrateur de EFG Bank European Financial Group SA.

Jean-François Willems
Vice-président du Conseil d'Administration
Citoyen belge, né en 1976.

M. Jean-François Willems a plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie bancaire et des services financiers.
Il est actuellement Directeur Général de Havilland Group S.A., la holding financière du groupe bancaire.
Jusqu'en 2017, M. Willems a été Directeur Général de la Banque Havilland S.A. au Luxembourg et de la Banque Havilland (Monaco) S.A.M., ce depuis 2011 et respectivement 2013. En tant que Directeur Général de la Banque Havilland S.A., il a mené avec succès plusieurs acquisitions d'envergure. De mai 2007 à juillet 2009, il a officié en tant que Directeur du « Corporate and Investment Banking » auprès de Kaupthing Bank Luxembourg.
Avant de rejoindre l'industrie bancaire, M. Jean-François Willems a travaillé chez PwC de 1999 à 2007 en qualité de « senior manager », au sein du département « Corporate Finance » au Luxembourg. La vaste expérience acquise au cours de ses activités chez PwC lui a permis de développer une très grande et appréciable expertise dans ce domaine.
M. Jean-François Willems est diplômé « Chartered Financial Analyst » et est titulaire d'un Master en banque et finance de l'Ecole d'Administration des Affaires de l'Université de Liège, Belgique.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE (SUITE)

Lars Rejding
Membre du Conseil d'Administration
Citoyen suédois, né en 1965.

M. Lars Rejding a rejoint le Groupe Havilland le 1er janvier 2020 en tant que Directeur Général de la Banque Havilland S.A. au Luxembourg. Au bénéfice de plus 30 ans d'expérience dans l'industrie bancaire, il a occupé des postes de hauts cadres dirigeants dans diverses juridictions.
M. Lars Rejding a débuté sa carrière au sein de Price Waterhouse en 1990, puis a entamé en 1996 une carrière internationale avec HSBC. Avant de rejoindre le groupe Banque Havilland, il occupait les postes de Directeur Général de HSBC au Luxembourg, au Kazakhstan, mais aussi Directeur de la stratégie pour HSBC en Amérique Latine. Il a également occupé des fonctions d'administrateur au sein d'entités d'HSBC. Actuellement, il est aussi administrateur de Banque Havilland Liechtenstein et de Monaco. La vaste expérience acquise au cours de ses activités, principalement chez HSBC, lui a permis de développer une grande expertise dans le développement des affaires, du leadership et des ressources humaines ainsi que dans l'efficacité opérationnelle, la gestion du changement et la gouvernance d'entreprise.
M. Lars Rejding est diplômé en commerce, administration et économie de l'Université de Stockholm et a été nommé expert-comptable suédois en 1995.

Daniel Furtwängler (Indépendant)
Membre du Conseil d'Administration depuis le 21 avril 2021
Citoyen suisse, né en 1960.

M. Daniel Furtwängler possède 30 ans d'expérience dans l'industrie bancaire et des services financiers. Aujourd'hui, il est indépendant dans le domaine de la gestion de carrière.
Après ses études de droit, il a rejoint en 1988 l'Etude d'avocats Dr. U. Kohli & Partners à Zurich, avant de de se diriger dans le domaine bancaire et financier. A ce titre, il a travaillé 4 ans pour Swiss Federal Bank (filiale d'UBS) en tant que responsable du Département Juridique et Secrétaire Général, avant d'occuper en Suisse des postes de responsable de marchés pour la clientèle privée pendant 18 ans, d'abord en tant que membre de la Direction Générale au sein du Groupe Coutts & Co. pendant 5 ans, ensuite au sein de EFG Bank AG et CA Indosuez (Suisse) SA.
M. Daniel Furtwängler est diplômé en

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE (SUITE)

économie de la Wirtschaftsgymnasium de Bâle et est titulaire d'un brevet d'avocat suisse. Il a aussi effectué des études postuniversitaires en droit économique européen à l'Université de St-Gall.

Harley Rowland
Membre du Conseil d'Administration
Citoyen britannique, né en 1980.

M. Harley Rowland a exercé les fonctions d'analyste de portefeuilles, puis de gestionnaire auprès de Millennium Global Investments Ltd et enfin de gestionnaire d'actifs agréé par la « Financial Conduct Authority » de 2008 à 2012, ce qui lui a permis d'acquérir une expertise appréciable dans l'analyse en investissements.
Il a été nommé administrateur, puis « Chief Investment Officer » chez Blackfish Capital Management, un gestionnaire d'actifs agréé au Royaume-Uni.
En 2011, M. Rowland a rejoint la Banque Havilland S.A. en tant que responsable de la trésorerie et des opérations de marché. En 2013, il a été nommé membre du Conseil d'Administration de la Banque Havilland S.A. ; il occupe également des fonctions similaires auprès de Banque Havilland (Liechtenstein) AG et dans le Groupe Octium.

M. Harley Rowland est titulaire d'un diplôme en histoire moderne obtenu au Pembroke College, University of Oxford.

COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Le Comité d'audit et des risques a été dissout en janvier 2021 après avoir obtenu l'aval de la FINMA.

LA DIRECTION ET LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction se compose d'au moins trois membres, dont le Directeur Général, désigné par le Conseil d'Administration.
Le Comité de Direction se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais en principe au moins une fois par semaine. Les séances du Comité de Direction sont présidées par le Directeur Général. Le Comité de Direction peut valablement délibérer en présence de la majorité absolue de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas d'égalité, la voix du Président ou en son absence de son suppléant est prépondérante.
Les tâches du Comité de Direction, basées sur les directives de la FINMA, sont définies dans son Règlement interne.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE (SUITE)

MEMBRES DE LA DIRECTION

André Reichlin
Directeur Général, Responsable ad-interim de la Banque Privée et Président du Comité de Direction.
Citoyen suisse, né en 1960.

Avant de rejoindre Banque Havilland (Suisse) S.A. en 2017, M. André Reichlin a débuté sa carrière auprès de la Société de Banque Suisse (actuellement UBS), où il y a passé 23 ans, à Genève, Bâle, New York et Londres et a occupé des postes de responsable en servant une clientèle tant institutionnelle, que privée. Il a en outre poursuivi son éducation en suivant des cours auprès de la Swiss Banking School et de University of Michigan, Business School.
Il a occupé des postes de Directeur Général, Directeur, Responsable de la clientèle privée et Responsable de succursale dans différentes banques telles que AIG Private Bank (actuellement Falcon Private Bank), Banque Cramer & Cie et Banque Hottinger à Zurich, Genève et Dubaï.
M. André Reichlin a rejoint Banque Havilland (Liechtenstein) AG à Vaduz en mai 2016 comme Chief Integration Officer, pour ensuite rejoindre en 2017 la Banque Havilland (Suisse) S.A. à Zurich pour occuper la fonction de Directeur Général.

Michel Kisfaludy
Responsable du département Juridique & Compliance, Directeur
Citoyen suisse, né en 1970

M. Michel Kisfaludy possède plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie bancaire et plus de 15 ans en tant que Responsable Juridique et/ou Compliance.
En tant que membre du Comité de Direction, il est en charge du Service Juridique & Compliance et est le répondant pour le Fichier Central.
Auparavant, il occupait des postes similaires auprès de différents établissements bancaires, comme le Crédit Lyonnais (Suisse) S.A., Banque Heritage et Banque Safdié, respectivement Leumi Private Bank.
M. Michel Kisfaludy détient une licence en droit (équivalent Master) de l'Université de Genève ainsi qu'un brevet d'avocat suisse.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE (SUITE)

Florence Skeates
Responsable des Opérations,
Directrice jusqu'au 31 mai 2021
Citoyenne suisse, née en 1968.

Mme Florence Skeates a plus de 25 ans d'expérience dans le domaine bancaire. Elle a commencé à la Banque Pasche S.A. en 1991 (nommée Banque Havilland (Suisse) S.A. depuis 2016) où elle a repris la supervision du département Back Office. En 2009, Mme Florence Skeates a rejoint la Banque Safdié pour un nouveau challenge en tant que Responsable Administration. Elle est revenue à la Banque Havilland (Suisse) S.A. deux années plus tard avec de nouvelles perspectives et de nouveaux challenges.
En tant que membre du Comité Exécutif jusqu'au 31 mai 2021, elle a été responsable des Départements Logistiques, Middle Office et Informatique.

Didier Jubin
Responsable des Risques, Directeur
Citoyen suisse, née en 1970.

M. Didier Jubin a rejoint la Banque en 2011. Il possède plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie bancaire. Il a débuté sa carrière chez Procter & Gamble, puis chez E&Y dans le domaine de l'audit financier avant d'acquérir de multiples expériences dans le domaine de la gestion des risques. Il a occupé des positions de direction dans différentes institutions bancaires à Genève, telles que le Crédit Lyonnais (Suisse) S.A. et la Banque Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.
M. Didier Jubin est licencié en gestion d'entreprise des Hautes Ecoles Spécialisées de Suisse Occidentale à Neuchâtel et a suivi un programme MBA à la Swiss business School à Zurich.

POLITIQUE GÉNÉRALE DES RISQUES

L'orientation stratégique de la Banque en matière de risques est contenue dans le Règlement sur la politique des risques, approuvé par le Conseil d'Administration. Pour le surplus, nous renvoyons le lecteur au chiffre 3 de l'annexe aux comptes annuels.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BANQUE HAVILLAND (SUISSE) SA, GENÈVE

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Banque Havilland (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 18 à 59) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'Administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'Administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'Administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE BANQUE HAVILLAND (SUISSE) SA, GENÈVE (SUITE)

la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Paragraphe d'observation

Sans apporter de réserve à notre appréciation, nous attirons votre attention sur la note 4 dans l'annexe aux comptes annuels où il est fait état du projet de fusion avec la société soeur au Liechtenstein, Banque Havilland (Liechtenstein) AG prévu au 30 juin 2022. Après la fusion, Banque Havilland (Suisse) SA sera dissoute sans liquidation. Ses activités seront poursuivies sous forme d'une succursale de Banque Havilland (Liechtenstein) AG à Zurich, dès obtention des autorisations de la FINMA. Ce point ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'Administration. En outre, nous attestons que la proposition relative à la répartition du bénéfice est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA
Alexandre Buga
Réviseur responsable

Vida Gratteau
Expert-réviseur agréé

Genève, le 12 avril 2022

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021 AVEC CHIFFRES COMPARATIFS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (EN FRANCS SUISSES)

ACTIFS	31/12/2021	31/12/2020
Liquidités	22 942 759	23 456 995
Créances sur les banques	73 841 385	75 988 160
Créances sur la clientèle	21 615	815 025
Créances hypothécaires*	72 729 572	84 568 514
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	27 940	170 836
Immobilisations financières**	18 479 673	17 316 438
Comptes de régularisation	599 302	687 020
Participations***	-	-
Immobilisations corporelles	146 355	192 916
Valeurs immatérielles	33 829	80 435
Autres actifs	162 692	27 593
TOTAL DES ACTIFS	**188 985 122**	**203 303 932**
Total des créances subordonnées **- Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance**	- -	- -

(*) Se référer à la note sur la présentation des créances et engagements envers les parties liées de la page 46.
(**) La Banque a procédé à une augmentation du capital social de 9 000 000 CHF de sa société immobilière Bellaria 23 AG et suite à une réévaluation des bâtiments détenus par celle-ci, la Banque a passé une provision de 7 000 000 CHF pour ajuster la valeur comptable de son investissement à l'actif de son bilan.
(***) Se référer à la note sur la présentation des participations de la page 41.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021 AVEC CHIFFRES COMPARATIFS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

PASSIFS	31/12/2021	31/12/2020
Engagements envers les banques	33 023 024	31 558 902
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	69 393 422	72 425 164
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	27 354	170 677
Comptes de régularisation	1 254 980	2 028 317
Autres passifs	194 175	262 312
Provisions*	1 199 712	1 275 887
Réserves pour risques bancaires généraux	1 013 105	1 013 105
Capital social	42 000 000	42 000 000
Réserve légale issue du bénéfice	30 206 975	30 206 975
Bénéfice reporté	22 362 593	4 328 037
(Perte)/Bénéfice de l'exercice	(11 690 218)	18 034 556
TOTAL DES PASSIFS	**188 985 122**	**203 303 932**
Total des engagements subordonnés **-Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance**	- -	- -

(*) Se référer à la note sur la présentation des corrections de valeurs, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux de la page 45.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021 AVEC CHIFFRES COMPARATIFS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (EN FRANCS SUISSES)

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements conditionnels	237 983	260 398
Engagements irrévocables	148 000	194 000

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021 AVEC CHIFFRES COMPARATIFS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (EN FRANCS SUISSES)

	2021	2020
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS		
Produits des intérêts et des escomptes	1 267 915	842 103
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	-	-
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	172 519	177 787
Charges d'intérêts	150 389	25 338
Résultat brut des opérations d'intérêts	**1 590 823**	**1 045 228**
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts*	873 324	2 052
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	**2 464 147**	**1 047 280**
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	1 520 268	2 051 348
Produit des commissions sur les opérations de crédit	2 100	25 749
Produit des commissions sur les autres prestations de service	36 827	38 420
Charges de commissions	(448 380)	(483 188)
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	**1 110 815**	**1 632 329**
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR	**146 413**	**320 953**
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	(94 921)	(14 093)
Résultat des immeubles	-	33 000
Autres produits ordinaires	297 411	39 454
Autres charges ordinaires**	(7 000 201)	(142 653)
Sous-total Autres résultats ordinaires	**(6 797 711)**	**(84 292)**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	(5 210 921)	(7 841 770)
Autres charges d'exploitation	(3 251 669)	(3 256 446))
Sous-total Charges d'exploitation	**(8 462 590)**	**(11 098 216)**

(*) Suite à la résolution d'un litige avec un ancien administrateur, la Banque a décidé de procéder à la dissolution d'une provision de 873 324 CHF jugée inutile.
(**) Suite aux difficultés rencontrées dans le cadre de la vente des bâtiments de Zurich, la Banque a passé une provision de 7 000 000 CHF pour la dépréciation de la valorisation de son investissement.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021 AVEC CHIFFRES COMPARATIFS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

	2021	2020
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	(143 733)	(471 627)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes*	197 231	(470 912)
Résultat opérationnel	**(11 485 428)**	**(9 124 485)**
Produits extraordinaires**	98 434	27 451 202
Charges extraordinaires**	(40 060)	(16 559)
Impôts	(263 164)	(275 602)
(Perte)/Bénéfice de l'exercice	**(11 690 218)**	**18 034 556**

(*) Suite à la résolution d'un litige avec un ancien administrateur, la Banque a décidé de procéder à la dissolution d'une provision de 197 261 CHF jugée inutile.
(**) Se référer à la note sur les commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires de la page 59.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

PROPOSITION RELATIVE À LA RÉPARTITION DU BÉNÉFICE (EN FRANCS SUISSES)

	31/12/2021	31/12/2020
(Perte)/Bénéfice de l'exercice	(11 690 218)	18 034 556
Bénéfice reporté	22 362 593	4 328 037
Bénéfice au bilan	**10 672 375**	**22 362 593**
RÉPARTITION DU BÉNÉFICE		
Report à nouveau	10 672 375	22 362 593

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES (EN FRANCS SUISSES)

	CAPITAL SOCIAL	RÉSERVE LÉGALE ISSUE DU BÉNÉFICE	RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	BÉNÉFICE REPORTÉ	(PERTE) DE L'EXERCICE	TOTAL
Capitaux propres au début de la période de référence	42 000 000	30 206 975	1 013 105	4 328 037	18 034 556	95 582 673
Autres dotations / (prélèvements) affectant les autres réserves	-	-	-	18 034 556	(18 034 556)	-
(Perte) de l'exercice	-	-	-	-	(11 690 218)	(11 690 218)
Capitaux propres à la fin de la période de référence	**42 000 000**	**30 206 975**	**1 013 105**	**22 362 593**	**(11 690 218)**	**83 892 455**

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES)

1. RAISON SOCIALE, ACTIVITÉ ET MENTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

Banque Havilland (Suisse) S.A. (ci-après la Banque) a pour but l'exploitation d'une banque axée principalement sur la gestion de fortune et l'exercice d'une activité de négociant en valeurs mobilières.
L'essentiel des opérations consiste en prestations usuelles destinées à la clientèle privée, telles que gestion de fortune, négoce de titres et de produits dérivés, dépôts fiduciaires et accessoirement mise à disposition de facilités de crédit sur base couverte.
En sus de son siège à Genève, la Banque est active à Zurich.
A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel s'élève à 18.4 personnes (32.3 l'année précédente) converti en emplois à temps complet suite à l'externalisation de certains de ses services.

Conseil d'Administration
Les administrateurs de Banque Havilland (Suisse) S.A. sont les suivants :

- Monsieur Antony Colin Turner (Président)
- Monsieur Alain Bruno Lévy (Vice-président) – Indépendant (*)
- Monsieur Jean-François Willems (Vice-président)
- Monsieur Lars Rejding
- Monsieur Harley James Rowland
- Monsieur Daniel Furtwängler (depuis le 21 avril 2021) – Indépendant (*)

(*) Indépendant selon les critères d'indépendance de la Circ.-FINMA 17/01 « Gouvernance d'entreprise–banques ».

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

2. PRINCIPES COMPTABLES ET PRINCIPES D'ÉVALUATION

2.1. PRINCIPES DE BASE

La tenue de la comptabilité ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et à son Ordonnance, aux dispositions statutaires et aux directives de la FINMA.
Les états financiers au 31 décembre 2021 sont présentés conformément aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et conglomérats financiers : circulaire FINMA 2020/1 « Comptabilité - banques » entrée en vigueur au 1er janvier 2020.
Les principes comptables adoptés par la Banque pour établir les comptes statutaires sont les suivants :

2.2. SAISIE DES OPÉRATIONS ET INSCRIPTION AU BILAN

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont prises en compte et évaluées selon les principes reconnus. Le résultat de toutes les opérations conclues est intégré dans le compte de résultat. Les opérations conclues au comptant mais non encore exécutées sont enregistrées au bilan selon le principe de la date de conclusion (« trade date accounting »).

2.3. CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.
Les principaux taux de change utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	COURS DE CLÔTURE 2021	COURS DE CLÔTURE 2020	COURS MOYEN 2021	COURS MOYEN 2020
EUR	1.0372	1.0819	1.0794	1.0714
USD	0.9111	0.8851	0.9152	0.9350

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

2.4. PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

Les actifs et passifs ainsi que les affaires hors bilan publiés sous une même rubrique font l'objet d'une évaluation individuelle.

2.5. LIQUIDITÉS, CRÉANCES RÉSULTANT DE PAPIERS MONÉTAIRES, CRÉANCES SUR LES BANQUES, CRÉANCES RÉSULTANT D'OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES ET ENGAGEMENTS AU PASSIF

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeurs individuelles nécessaires.

2.6. PRÊTS (CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES SELON LES CM 10-12 DE LA CIRCULAIRE FINMA 2020/1)

Il s'agit des crédits d'espèces accordés par la Banque à ses clients. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs peu vraisemblables ou lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.
Les intérêts réputés en souffrance ne sont pas saisis comme « Produits des intérêts ».
Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et les corrections de valeurs effectuées en tenant compte de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan, telles que les engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont compris dans cette évaluation.
Les provisions nécessaires sont dès lors compensées directement à l'actif.
Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable ou que la Banque renonce à la récupérer, elle est amortie par le débit du correctif de valeur correspondant. Les montants récupérés sur des créances amorties sont crédités directement à la « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».
Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement.
La Banque ne constitue pas de correctifs de valeurs forfaitaires.
Les correctifs de valeurs individuelles sont mentionnés à leur valeur brute et sont directement déduits des rubriques correspondantes de l'actif.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

2.7. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation sur la durée de l'agio ou du disagio. Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue. Les dépréciations de valeur pour raison de solvabilité, de même que les reprises subséquentes, sont comptabilisées respectivement sous la rubrique « Autres charges ordinaires » et « Autres produits ordinaires ». Les métaux précieux sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur (« fair value »). Les autres placements financiers sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque cette dernière est inférieure.

2.8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés. L'actualité de la valeur est revue chaque année. Les investissements dans des immobilisations corporelles existantes sont activés si la valeur de marché ou d'usage est durablement augmentée ou s'ils entraînent une augmentation notable de la durée de vie. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.
Les amortissements sont effectués linéairement selon un plan sur toute la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation. Les amortissements sont comptabilisés au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles » du compte de résultat.
Les durées d'utilisation prévues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes sans changement par rapport à l'exercice précédent :

- Immeubles : de 20 à 66 ans
- Autres immobilisations corporelles : de 5 à 10 ans
- Logiciels, matériel informatique et de communication : au maximum 3 ans
- Véhicules : au maximum 3 ans

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la rubrique « Produits extraordinaires » et les pertes à la rubrique « Charges extraordinaires ».

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

2.9. VALEURS IMMATÉRIELLES

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer à la Banque des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par la Banque ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.
Les valeurs immatérielles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles », selon la durée d'utilisation estimée avec prudence.
La durée d'utilisation des valeurs immatérielles se résume comme suit sans changement par rapport à l'année précédente :

- Licences : au maximum 3 ans
- Autres valeurs immatérielles : au maximum 5 ans

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».
L'actualité de la valeur est revue chaque année.

2.10. ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La Banque remplit l'obligation légale en matière de prévoyance envers ses employés par son affiliation auprès d'une fondation collective agréée.
Les engagements de prévoyance ainsi que les actifs servant à leur couverture sont détenus par une fondation juridiquement indépendante.
Les cotisations ajustées à la période sont enregistrées dans la rubrique « charges de personnel » dans le compte de résultat.
La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans l'institution de prévoyance un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance établis en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent de couverture ou le découvert existant.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

2.11. IMPÔTS

Les impôts courants concernent la taxation des revenus et du capital déterminant. Les impôts ponctuels ou les impôts sur transactions ne font pas partie des impôts courants sur les bénéfices.
Les impôts courants sont déterminés conformément aux prescriptions fiscales applicables et comptabilisés comme charge de la période comptable au cours de laquelle les bénéfices ont été réalisés.
Les soldes dus d'impôts directs sur le bénéfice et les fonds propres sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « Comptes de régularisation », alors que les soldes dus des impôts indirects sont présentés sous « Autres passifs ». Les impôts dus et à récupérer avec la même administration fiscale sont compensés et le solde est présenté soit à l'actif soit au passif.

2.12. PROVISIONS

En application du principe de prudence, la Banque constitue des corrections de valeurs et des provisions individuels pour tous les risques de perte reconnaissables, les dotations sont enregistrées par le compte « Variations des provisions et autres corrections de valeurs, pertes ».
Les corrections de valeurs et provisions qui, au cours d'une période comptable, ne sont plus économiquement nécessaires sont dissoutes et portées au compte de résultat.
Les dissolutions par le compte de résultat des corrections de valeurs et provisions, économiquement plus nécessaires, doivent être enregistrées comme suit :

– les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
– les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
– les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeurs, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

La rubrique « Provisions » peut contenir des réserves libres. Les provisions existantes font l'objet d'une revue annuelle.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

2.13. RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les réserves pour risques bancaires généraux pour un montant de CHF 1 013 105 n'ont pas été taxées.
Les créations ou les dissolutions de Réserves pour risques bancaires généraux sont enregistrées par le compte « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

2.14. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS, ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, la Banque constitue des provisions au passif du bilan.

2.15. VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES ET NÉGATIVES DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.
Tous les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur découle du prix résultant d'un marché efficient et liquide.
Les opérations sur instruments financiers dérivés sont principalement conclues avec la clientèle de la Banque et retournées sur le marché.
Le résultat, réalisé et non réalisé, des transactions sur instruments financiers dérivés utilisés à des fins de négoce est comptabilisé à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

3. PRINCIPES D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RISQUES

3.1. ÉVALUATION DES RISQUES

Le Conseil d'Administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la Banque est exposée.

L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'Administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte lors de l'établissement des états financiers.

3.2. RISQUES DE DÉFAILLANCE

La politique des risques en matière de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.
La Banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La politique de la Banque est d'octroyer principalement des crédits lombards ainsi que des crédits hypothécaires sous certaines conditions. Le Conseil d'Administration fixe le taux de nantissement maximum par catégorie d'actif (selon le type, la qualité et la liquidité du titre de la société émettrice). Par ailleurs, la Banque se laisse l'opportunité d'accompagner la clientèle « Ultra High Net Worth Individuals », dans l'acquisition de bateaux de loisirs (« yachts ») ou des jets privés en finançant, le cas échéant, une partie de l'objet selon une approche prudente.

3.3. RISQUES DE TAUX

La Banque veille à la concordance des échéances entre actifs et passifs pour ne pas être exposée à un risque de taux significatif. Elle n'utilise pas d'instruments dérivés sur taux d'intérêts.
Des limites sont fixées en termes d'effet sur le revenu et de sensibilité sur les fonds propres. Le risque de taux est mesuré mensuellement à l'aide d'un outil informatique qui analyse l'effet des variations de taux sur le revenu et les fonds propres.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

3.4. RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels sont définis comme des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs. Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par l'audit interne, qui rend directement compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

3.5. COMPLIANCE ET RISQUES JURIDIQUES

Le Compliance Officer et le service juridique veillent au respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux banques. Ils suivent les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance, du gouvernement, du parlement ou d'autres organismes. Le Compliance Officer et le service juridique veillent également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

3.6. RISQUES DE LIQUIDITÉ

Les risques de liquidité sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière.

3.7. AUTRES RISQUES DE MARCHE

Pour limiter les autres risques de marché, qui sont essentiellement des risques de position sur titres, la Banque a instauré un système de contrôle hebdomadaire.

3.8. MÉTHODES APPLIQUÉES POUR L'IDENTIFICATION DES RISQUES DE DÉFAILLANCE ET POUR LA DÉTERMINATION DU BESOIN DE CORRECTIONS DE VALEURS

Créances couvertes par hypothèque
Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, la Banque actualise annuellement la valeur des gages fournie par les modèles hédoniques en se basant sur l'évolution d'indices immobiliers régionaux établis par des prestataires externes. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Elle analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, la Banque identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

Crédits couverts par des titres
Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, la Banque exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, la Banque réalise les sûretés.

Crédits sans couverture
Les crédits en blanc sont des dépassements en compte de la clientèle de détail.

3.9. ÉVALUATION DES SÛRETÉS DE CRÉDIT

Créances couvertes par hypothèque
Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation externe récente des sûretés.
La Banque prend comme base de l'octroi des crédits la valeur de l'estimation externe récente.

Créances couvertes par des titres
Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont acceptées.

3.10. EXTERNALISATION DES ACTIVITÉS

La Banque externalise les services de messagerie interbancaire et certains services applicatifs auprès de Bottomline Technologies SARL. Elle externalise également auprès de sa maison mère au Luxembourg, la gestion de la trésorerie, la salle des marchés, le service informatique (traitement de l'information et des données), les back et middle offices, l'analyse de portefeuilles, la gestion discrétionnaire, le trafic des paiements, l'exécution des opérations sur titres et devises ainsi que des placements fiduciaires, l'administration des titres et autres instruments financiers ainsi que la conservation de données, y compris les serveurs gérant les courriels et le service téléphonique. L'audit interne est quant à lui externalisé auprès de la société BDO Ltd.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

4. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Impact du conflit Russe en Ukraine
Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a provoqué des turbulences sur les marchés financiers et considérablement accru l'incertitude quant à la reprise de l'économie mondiale. Dans un contexte déjà marqué par de fortes tensions sur les prix de l'énergie, la disponibilité des matières premières, des chaînes logistiques mondiales perturbées et du libre-échange international, le conflit russo-ukrainien est un événement géopolitique porteur de conséquences économiques significatives à court et moyen terme. D'ores et déjà, les économistes abaissent leurs prévisions concernant l'évolution de l'activité économique en 2022, sans parvenir encore à faire des anticipations précises. En première analyse, cette guerre et les sanctions adoptées contre la Russie touchent l'ensemble des économies de la planète et tout particulièrement l'Europe. Après étude des impacts de ce conflit en matière de risques de crédit, de marché et opérationnel, la Banque constate que cet événement a un impact non négligeable sur son activité mais ne remet pas en cause la continuité d'exploitation. Le niveau de fonds propres et de liquidités de la Banque, dépassant largement les exigences réglementaires, nous permettent d'être confiants quant à notre capacité à maintenir des ratios prudentiels confortables. Cela étant, il est important de noter que l'impact économique est difficile à quantifier compte tenu de l'incertitude liée non seulement à l'ampleur du conflit mais aussi à sa durée.

Fusion par absorption
Au regard de la densité réglementaire, du contexte de marché difficile et du développement commercial de Banque Havilland (Suisse) S.A. au cours des dernières années, Banque Havilland (Liechtenstein) AG (BHLie) et Banque Havilland (Suisse) S.A. (BHCH) s'accordent sur le fait qu'une fusion des deux établissements, tout en maintenant l'activité commerciale suisse sous forme de succursale de la société, est dans le meilleur intérêt de chacune des deux sociétés et de leurs clients. BHLie est la société reprenante et BHCH étant la société transférante. Du fait que la maison-mère, à savoir Banque Havilland S.A. au Luxembourg détient 100% des actions dans chacune des entités, la fusion peut s'effectuer aux conditions simplifiées selon la loi fédérale sur les fusions ("LFus") ainsi que selon la loi liechtensteinoise ("PGR"). Ainsi, la fusion prendra effet rétroactivement au 1er janvier 2022 d'un point de vue comptable et fiscal. BHCH transfèrera l'ensemble de ses actifs et passifs à BHLie par voie de succession universelle. A l'issue de la fusion, BHCH sera dissoute sans liquidation. Ses activités seront, moyennant une licence bancaire correspondante de l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA), poursuivies sous forme d'une succursale de BHLie à Zurich.

S
SW
W
NW
N
NE
E
SE

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

5.1. PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

	NATURE DES COUVERTURES			
ACTIFS	COUVERTURES HYPOTHÉCAIRES	AUTRES COUVERTURES	SANS COUVERTURE	TOTAL
Prêts**				
Créances sur la clientèle	-	13 164	8 451*	21 615
Créances hypothécaires	50 089 572	-	22 640 000	72 729 572
- immeubles d'habitation	50 089 572	-	-	50 089 572
- immeubles commerciaux	-	-	22 640 000	22 640 000
- immeubles artisanaux et industriels	-	-	-	-
- autres	-	-	-	-
TOTAL DES PRÊTS**				
31/12/2021	**50 089 572**	**13 164**	**22 648 451**	**72 751 187**
31/12/2020	**52 928 514**	**806 930**	**31 648 095**	**85 383 539**
TOTAL DES PRÊTS***				
31/12/2021	**50 089 572**	**13 164**	**22 648 451**	**72 751 187**
31/12/2020	**52 928 514**	**806 930**	**31 648 095**	**85 383 539**
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	237 983	-	237 983
Engagements irrévocables	-	-	148 000	148 000
TOTAL DU HORS BILAN				
31/12/2021	**-**	**237 983**	**148 000**	**385 983**
31/12/2020	**-**	**260 398**	**194 000**	**454 398**

(*) Ce montant est composé de 8 451 CHF qui sont déposés auprès du correspondant SIX SIS AG pour lequel la FINMA demande le reclassement en créances sur la clientèle.
(**) avant compensation avec les corrections de valeur
(***) après compensation avec les corrections de valeur

CRÉANCES COMPROMISES	MONTANT BRUT	VALEUR ESTIMÉE DE RÉALISATION DES SÛRETÉS	MONTANT NET	CORRECTIONS DE VALEUR INDIVIDUELLES
31/12/2021	-	-	-	-
31/12/2020	-	-	-	-

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.2. PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS / PASSIFS)

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE		
	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES	VOLUMES DES CONTRATS
Devises - métaux précieux contrats à terme et options sur devises	27 940	27 354	2 999 803
Titres de participation - Indices options (OTC	-	-	-
TOTAL* **31/12/2021** **- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation**** **31/12/2020** **- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation****	 **27 940** **27 940** **170 836** **170 836**	 **27 354** **27 354** **170 677** **170 677**	 **2 999 803** **2 999 803** **20 272 945** **20 272 945**

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE	
	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES (CUMULÉES)	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES (CUMULÉES)
TOTAL** **31/12/2021** **31/12/2020**	 **27 940** **170 836**	 **27 354** **170 677**

	INSTANCES CENTRALES DE CLEARING	BANQUES ET NÉGOCIANTS EN VALEURS MOBILIÈRES	AUTRES CLIENTS
Répartition selon les contreparties Valeurs de remplacement positives***	-	9 832	18 108

(*) avant prise en compte des contrats de netting
(**) Incluant les instruments dont l'évaluation est déterminée par un modèle et alimentée par des paramètres de marché.
(***) après prise en compte des contrats de netting

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.3. RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
ACTIFS	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Titres de créance	16 327 564	17 164 374	16 419 673	17 221 930
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	704 929	2 506 616	718 748	2 530 868
- dont disponible à la revente	15 622 635	14 657 758	15 700 925	14 691 062
Titres de participation*	2 107 735	107 913	9 125 042	125 416
- dont participations qualifiées	-	-	-	-
Métaux précieux	44 374	44 151	44 374	44 151
TOTAL	**18 479 673**	**17 316 438**	**25 589 089**	**17 391 497**
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	**-**	**-**	**-**	**-**

(*) La Banque a procédé à une augmentation du capital social de 9 000 000 CHF de sa société immobilière Bellaria 23 AG et suite à une réévaluation des bâtiments détenus par celle-ci, la Banque a passé une provision de 7 000 000 CHF pour ajuster la valeur comptable de son investissement.

5.3.1. Répartition des contreparties selon la notation

	DE AAA À AA-	DE A+ À A-	DE BBB+ À BBB-	DE BB+ À B-	INFÉRIEUR À B-	SANS NOTATION
Titres de créance - valeurs comptables	-	999 875	12 460 485	1 162 775	-	1 704 429

La Banque se fonde sur les classes de notation de S&P, ou à défaut Fitch ou Moody's.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.4. PRÉSENTATION DES PARTICIPATIONS

							2021		
	VALEUR D'ACQUISITION	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE AU 31/12/2019	CHANGEMENTS D'AFFECTATION	INVESTISSEMENTS	DÉSINVESTISSEMENTS	AMORTISSEMENT	REPRISES	VALEUR COMPTABLE AU 31/12/2021
Autres participations sans valeur boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-

La Banque n'établit pas de comptes consolidés, incluant sa Société Immobilière créée en 2020 dans le cadre de la vente de ses bâtiments de Zurich, car sa maison mère publie ses propres comptes consolidés.

5.5. INDICATION DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE, DIRECTE OU INDIRECTE

RAISON SOCIALE ET SIÈGE	ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	PART AU CAPITAL (EN %) 2021	PART AUX VOIX (EN %) 2021	PART AU CAPITAL (EN %) 2020	PART AUX VOIX (EN %) 2020	DÉTENTION DIRECTE	DÉTENTION INDIRECTE
-	-	-	-	-	-	-	-	-

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.6. PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021								
	VALEUR D'ACQUI-SITION	AMOR-TISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTA-BLE AU 31/12/2020	CHANGE-MENTS D'AFFEC-TATION	INVESTISSE-MENTS	DÉSINVES-TISSEMENTS	AMORTISSE-MENT	REPRISES	VALEUR COMPTA-BLE AU 31/12/2021
Immeubles à l'usage de la Banque	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immeubles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Software acquis séparément ou développés à l'interne	586 876	(525 796)	61 080	-	6 000	(223 427)	(26 310)	218 041	35 384
Autres immobilisations corporelles	6 482 924	(6 351 088)	131 836	-	84 625	(4 374 404)	(70 817)	4 339 731	110 971
TOTAL*	**7 069 800**	**(6 876 884)**	**192 916**	**-**	**90 625**	**(4 597 831)**	**(97 127)**	**4 557 772**	**146 355**

(*) Total des immobilisations corporelles.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.7. PRÉSENTATION DES VALEURS IMMATÉRIELLES

						2021			
	VALEUR D'ACQUISITION	AMOR-TISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTA-BLE AU 31/12/2020	CHANGE-MENTS D'AFFEC-TATION	INVESTISSE-MENTS	DÉSINVES-TISSEMENTS	AMORTISSE-MENT	REPRISES	VALEUR COMPTA-BLE AU 31/12/2021
Goodwill	54 968 440	(54 968 440)	-	-	-	-	-	-	-
Licences	785 432	(704 997)	80 435	-	-	-	(46 606)	-	33 829
Autres valeurs immatérielles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL*	**55 753 872**	**(55 673 437)**	**80 435**	**-**	**-**	**-**	**(46 606)**	**-**	**33 829**

(*) Total des valeurs immatérielles

5.8. RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	AUTRES ACTIFS		AUTRES PASSIFS	
ACTIFS	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Impôts indirects	31 575	27 193	51 309	42 841
Autres	131 117	400	142 866	219 471
TOTAL	**162 692**	**27 593**	**194 175**	**262 312**

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.9. INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Le plan de base assure les collaborateurs de Banque Havilland (Suisse) S.A. contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les bonifications de vieillesse en couverture des prestations de retraite sont prélevées dès le jour de l'entrée en service, mais au plus tôt dès le 1er janvier qui suit le 24ème anniversaire du collaborateur. La cotisation de l'employeur est de 15% (pour la bonification épargne) et de 2,3% non fixe (pour le décès et invalidité) du montant du salaire assuré. Le droit à la rente au capital de vieillesse prend naissance à l'âge ordinaire qui donne droit aux prestations de vieillesse de l'AVS.
Le plan complémentaire est destiné aux cadres pour lesquels l'affiliation est décidée par le Conseil d'Administration.

5.9.1. Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la Banque détenus par ces institutions

Au 31.12.2021, les engagements envers l'institution de prévoyance professionnelle sont nuls.
Au 31.12.2020, les engagements envers l'institution de prévoyance professionnelle sont nuls.
Aucun instrument de capitaux propres de la Banque n'est détenu par l'institution de prévoyance au 31.12.2021 (31.12.2020 : Néant).

5.9.2. Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

	EXCÉDENT/ INSUFFISANCE DE COUVERTURE AU 31/12/2019 EN %	PART ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE / DU GROUPE FINANCIER		MODIFICATION DE LA PART ÉCONOMIQUE PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE (AVANTAGE/ ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE)	COTISATIONS PAYÉES POUR 2021	CHARGES DE PRÉVOYANCE DANS LES CHARGES DE PERSONNEL	
		31/12/2021	31/12/2020			2021	2020
Fondation collective Vita, Zurich	107.9%	-	-	-	494 358	494 358	819 055

L'excédent de couverture n'étant pas encore disponible pour 2021 et sur la base de chiffres provisoires, le taux de couverture est supérieur à 100% au 31 décembre 2021.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.10. PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEURS, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

	ÉTAT AU 31/12/2020	UTILISATIONS CONFORMES AU BUT	RECLASSI-FICATIONS	DIFFÉ-RENCE DE CHANGE	INTÉRÊTS EN SOUFFRANCE, RECOU-VREMENTS	NOUVELLES CONSTITUTIONS À LA CHARGE DU COMPTE DE RÉSULTAT	DISSOLUTIONS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT	ÉTAT AU 31/12/2021
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-		-	-	-	-
Provisions pour autres risques d'exploitation	1 088 450	(464 200)	-	(19 404)	-	407 429*	-	1 012 275
Autres provisions	187 437	-	-	-	-	-	-	187 437
TOTAL DES PROVISIONS	**1 275 887**	**(464 200)**	**-**	**(19 404)**	**-**	**407 429**	**-**	**1 199 712**
Réserves pour risques bancaires généraux	1 013 105	-	-		-	-	-	1 013 105
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays - dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	-	-	-	-	-	-	-	-

(*) Au cours de l'année, la Banque a constitué une provision de 407 429 CHF pour un plan de rétention destiné aux employés touchés par les mesures de fusion avec le Liechtenstein. Ce plan a pour objectif de s'assurer que les collaborateurs ayant les compétences nécessaires à la bonne exécution et réalisation du projet de fusion ne quittent la Banque.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.11. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL

	VALEUR NOMINALE TOTALE	NOMBRE DE TITRES	CAPITAL DONNANT DROIT AU DIVIDENDE	VALEUR NOMINALE TOTALE	NOMBRE DE TITRES	CAPITAL DONNANT DROIT AU DIVIDENDE
		31/12/2021			31/12/2020	
Capital social	42 000 000	42 000	42 000 000	42 000 000	42 000	42 000 000
Capital-actions, capital social						
- dont libéré	42 000 000	42 000	42 000 000	42 000 000	42 000	42 000 000
TOTAL	**42 000 000**	**42 000**	**42 000 000**	**42 000 000**	**42 000**	**42 000 000**
Capital autorisé	42 000 000	42 000	42 000 000	42 000 000	42 000	42 000 000
- dont augmentations de capital effectuées	-	-	-	-	-	-
Capital conditionnel	-	-	-	-	-	-
- dont augmentations de capital effectuées	-	-	-	-	-	-

5.12. INDICATION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

	CRÉANCES		ENGAGEMENTS	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Participants qualifiés	62 345 101	68 233 958	33 280 761	31 639 760
Sociétés liées	-	-	-	-
Affaires d'organes	-	-	-	-
Autres parties liées*	22 640 000	31 640 000	358 294	100 000

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

	HORS BILAN	
	31/12/2021	31/12/2020
Engagements conditionnels	50 000	50 000

	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	
	31/12/2021	31/12/2020
Achat devises à terme	1 495 764	686 451
Vente devises à terme	1 503 931	674 238
Options et futures	267 307	115 221

	OPÉRATIONS FIDUCIAIRES	
	31/12/2021	31/12/2020
Opérations fiduciaires	-	-

(*) La vente des bâtiments de Zurich n'ayant pas été finalisée au cours de l'exercice, la Banque a renouvelé, à sa société immobilière Bellaria 23 AG, son prêt d'un montant de CHF 22 640 000.

5.12.1. Sociétés liées

Les prestations fournies aux sociétés liées sont facturées aux tarifs généralement reconnus dans la branche.

5.12.2. Crédits aux organes

Les crédits aux organes concernent des mises à disposition de facilités de crédit sur base couverte qui sont accordées en vertu des principes généralement reconnus dans la branche.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.13. INDICATION DES PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS ET GROUPES DE PARTICIPANTS LIÉS PAR DES CONVENTIONS DE VOTE	NOMINAL 31/12/2021	PART EN % 31/12/2021	NOMINAL 31/12/2020	PART EN % 31/12/2020
Avec droit de vote Banque Havilland S.A., Luxembourg	41 999 000	99.99%	41 999 000	99.99%
Sans droit de vote Aucune	-	-	-	-

Banque Havilland S.A., Luxembourg, est contrôlée indirectement par Monsieur David John Rowland par l'intermédiaire d'intérêts dans diverses structures patrimoniales affiliées.
Il n'y a pas d'autre participant significatif détenant indirectement plus de 5% des droits de vote de la Banque.

5.14. COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

5.14.1. Réserves non distribuables

Tant que la réserve légale issue du bénéfice ne dépasse pas, la moitié du capital-actions, elle ne peut être employée qu'à couvrir des pertes ou à prendre des mesures permettant à l'entreprise de se maintenir en temps d'exploitation déficitaire, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences.
Il n'existe pas de restrictions statutaires d'utilisation des réserves facultatives issues du bénéfice.

5.15. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

ACTIFS / INSTRUMENTS FINANCIERS	A VUE	DÉNON-ÇABLE	ÉCHU D'ICI 3 MOIS	ÉCHU ENTRE 3 ET 12 MOIS	ÉCHU ENTRE 12 MOIS ET 5 ANS	ÉCHU APRÈS 5 ANS	IMMO-BILISÉ	TOTAL
Liquidités	22 942 759	-	-	-	-	-	-	22 942 759
Créances sur les banques	73 841 385	-	-	-	-	-	-	73 841 385

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

ACTIFS / INSTRUMENTS FINANCIERS	A VUE	DÉNON-ÇABLE	ÉCHU D'ICI 3 MOIS	ÉCHU ENTRE 3 ET 12 MOIS	ÉCHU ENTRE 12 MOIS ET 5 ANS	ÉCHU APRÈS 5 ANS	IMMO-BILISÉ	TOTAL
Créances sur la clientèle	8 451	13 164	-	-	-	-	-	21 615
Créances hypothécaires	-	-	-	32 888 096	39 841 476	-	-	72 729 572
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	27 940	-	-	-	-	-	-	27 940
Immobilisations financières	2 152 109	-	-	762 975	13 576 389	1 988 200	-	18 479 673
TOTAL **31/12/2021** **31/12/2020**	**98 972 644** **99 771 156**	**13 164** **811 924**	**-** **-**	**33 651 071** **31 640 000**	**53 417 865** **66 801 385**	**1 988 200** **3 291 503**	**-** **-**	**188 042 944** **202 315 968**
Fonds étrangers / instruments financiers Engagements envers les banques	33 023 024	-	-	-	-	-	-	33 023 024
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	69 393 422	-	-	-	-	-	-	69 393 422
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	27 354	-	-	-	-	-	-	27 354
TOTAL **31/12/2021** **31/12/2020**	**102 443 800** **104 154 743**	**-** **-**	**-** **-**	**-** **-**	**-** **-**	**-** **-**	**-** **-**	**102 443 800** **104 154 743**

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.16. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

ACTIFS	SUISSE 31/12/2021	ÉTRANGER 31/12/2021	SUISSE 31/12/2020	ÉTRANGER 31/12/2020
Liquidités	22 942 759	-	23 456 995	-
Créances sur les banques	6 358 109	67 483 276	5 307 494	70 680 666
Créances sur la clientèle	10 156	11 459	308 889	506 136
Créances hypothécaires	22 640 000	50 089 572	31 640 000	52 928 514
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	27 940	37 547	133 289
Immobilisations financières	6 722 938	11 756 735	4 615 184	12 701 254
Comptes de régularisation	599 302	-	687 020	-
Participations	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	146 355	-	192 916	-
Valeurs immatérielles	33 829	-	80 435	-
Autres actifs	162 692	-	27 593	-
TOTAL DES ACTIFS	**59 616 140**	**129 368 982**	**66 354 073**	**136 949 859**

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

PASSIFS	SUISSE 31/12/2021	ÉTRANGER 31/12/2021	SUISSE 31/12/2020	ÉTRANGER 31/12/2020
Engagements envers les banques	-	33 023 024	-	31 558 902
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	16 891 935	52 501 487	20 614 780	51 810 384
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	27 354	6 905	163 772
Comptes de régularisation	1 254 980	-	2 028 317	-
Autres passifs	194 175	-	262 312	-
Provisions	1 199 712	-	1 275 887	-
Réserves pour risques bancaires généraux	1 013 105	-	1 013 105	-
Capital social	42 000 000	-	42 000 000	-
Réserve légale issue du bénéfice	30 206 975	-	30 206 975	-
Bénéfice reporté	22 362 593	-	4 328 037	-
Bénéfice/(Perte) de l'exercice	(11 690 218)	-	18 034 556	-
TOTAL DES PASSIFS	**103 433 257**	**85 551 865**	**119 770 874**	**83 533 058**

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.17. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS (PRINCIPE DU DOMICILE)

	VALEUR ABSOLUE 31/12/2021	PART EN % 31/12/2021	VALEUR ABSOLUE 31/12/2020	PART EN % 31/12/2020
Europe				
Suisse	59 616 140	31.5%	66 354 073	32.6%
Liechtenstein	-	0.0%	-	0.0%
Luxembourg	67 457 360	35.7%	70 793 040	34.8%
Allemagne	1 588 400	0.8%	1 801 718	0.9%
Espagne	-	0.0%	59	0.0%
France	26 619 572	14.1%	28 698 794	14.1%
Grande-Bretagne	4 472 548	2.4%	4 449 269	2.2%
Reste de l'Europe	24 710 032	13.1%	25 987 300	12.8%
Amérique				
Caraïbes	1 520 420	0.8%	1 566 630	0.8%
Etats-Unis	364	0.0%	547	0.0%
Reste de l'Amérique	2 000 400	1.1%	2 221 574	1.1%
Afrique	999 886	0.5%	1 425 301	0.7%
Asie-Océanie	-	0.0%	5 627	0.0%
TOTAL DES ACTIFS	**188 985 122**	**100.0%**	**203 303 932**	**100.0%**

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.18. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (DOMICILE DU RISQUE)

NOTATION DE PAYS INTERNE À LA BANQUE - S&P	EXPOSITIONS NETTES À L'ÉTRANGER AU 31/12/2021		EXPOSITIONS NETTES À L'ÉTRANGER AU 31/12/2020	
	EN CHF	PART EN %	EN CHF	PART EN %
AAA - AA-	124 842 853	96.5%	131 988 077	96.5%
A+ - A-	-	0.0%	59	0.0%
BBB+ - BBB-	2 000 011	1.5%	2 387 426	1.7%
BB+ - BB-	-	0.0%	1 797	0.0%
B+ - B-	1 005 698	0.8%	1 005 870	0.7%
CCC+ - C	-	0.0%	-	0.0%
N/A	1 520 420	1.2%	1 566 630	1.1%
TOTAL	**129 368 982**	**100.0%**	**136 949 859**	**100.0%**

La Banque définit les pays à risque en se basant sur les ratings pays publiés par l'agence de notation reconnue Standard & Poor's (S&P). En effet, sont définis comme pays à risque ceux dont le rating est classifié « Non-investment grade » ou plus bas. Elle tient également compte des autres facteurs pertinents dans l'évaluation du risque pays, comme par exemple les développements politiques ou économiques récents.
La liste des pays à risque est mise à jour au moins une fois par année ou plus souvent si les circonstances l'exigent. L'approbation de la liste des pays à risque incombe au Conseil d'Administration sur proposition de la Direction.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.19. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES POUR LA BANQUE

ACTIFS AU 31/12/2021	DEVISES				
	CHF	EUR	USD	AUTRES	TOTAL
Liquidités	22 681 478	223 010	32 106	6 165	22 942 759
Créances sur les banques	32 388 429	5 465 768	24 834 993	11 152 195	73 841 385
Créances sur la clientèle	10 138	3 445	5 953	2 079	21 615
Créances hypothécaires	29 480 000	43 249 572	-	-	72 729 572
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	27 940	-	-	-	27 940
Immobilisations financières	18 431 899	1 145	2 255	44 374	18 479 673
Comptes de régularisation	466 855	132 447	-	-	599 302
Participations	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	146 355	-	-	-	146 355
Valeurs immatérielles	33 829	-	-	-	33 829
Autres actifs	162 692	-	-	-	162 692
TOTAL ACTIFS BILANTAIRES	**103 829 615**	**49 075 387**	**24 875 307**	**11 204 813**	**188 985 122**
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant à terme et en options sur devises	-	364 886	1 234 499	1 400 418	2 999 803
TOTAL DES ACTIFS	**103 829 615**	**49 440 273**	**26 109 806**	**12 605 231**	**191 984 925**

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

PASSIFS AU 31/12/2021	DEVISES				
	CHF	EUR	USD	AUTRES	TOTAL
Engagements envers les banques	-	33 023 024	-	-	33 023 024
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	18 041 545	15 452 786	24 750 093	11 148 998	69 393 422
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	27 354	-	-	-	27 354
Comptes de régularisation	1 254 980	-	-	-	1 254 980
Autres passifs	55 901	13 289	124 985	-	194 175
Provisions	749 792	449 920	-	-	1 199 712
Réserves pour risques bancaires généraux	1 013 105	-	-	-	1 013 105
Capital social	42 000 000	-	-	-	42 000 000
Réserve légale issue du bénéfice	30 206 975	-	-	-	30 206 975
Bénéfice reporté	22 362 593	-	-	-	22 362 593
Bénéfice de l'exercice	(11 690 218)	-	-	-	(11 690 218)
TOTAL PASSIFS BILANTAIRES	**104 022 027**	**48 939 019**	**24 875 078**	**11 148 998**	**188 985 122**
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	-	378 103	1 227 260	1 394 440	2 999 803
TOTAL DES PASSIFS	**104 022 027**	**49 317 122**	**26 102 338**	**12 543 438**	**191 984 925**
POSITION NETTE PAR DEVISE	(192 412)	123 151	7 468	61 793	-

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.20. RÉPARTITION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements de couverture de crédit et similaires	-	-
Garanties de prestation de garantie et similaires	237 983	260 398
TOTAL DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	**237 983**	**260 398**

5.21. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

	31/12/2021	31/12/2020
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	339 828	1 576 492
Placements fiduciaires auprès de sociétés liées	-	-
TOTAL	**339 828**	**1 576 492**

5.22. RÉPARTITION DES AVOIRS ADMINISTRÉS ET PRÉSENTATION DE LEUR ÉVOLUTION

5.22.1. Répartition des avoirs administrés

GENRE D'AVOIRS ADMINISTRÉS	31/12/2021	31/12/2020
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	-	-
Avoirs sous mandat de gestion	6 753 903	6 852 221
Autres avoirs administrés	114 015 034	144 685 312
TOTAL DES AVOIRS ADMINISTRÉS (Y C. PRISES EN COMPTE DOUBLES)	**120 768 937**	**151 537 534**
Dont prises en compte doubles	-	-

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.22.2. Présentation de l'évolution des avoirs administrés

	31/12/2021	31/12/2020
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) initiaux	151 537 534	512 932 972
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	(22 143 593)	(339 294 984)
+/- Évolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	(8 625 004)	(22 100 454)
TOTAL DES AVOIRS ADMINISTRÉS (Y C. PRISES EN COMPTE DOUBLES) FINAUX	**120 768 937**	**151 537 534**

Les avoirs administrés comprennent uniquement les avoirs de la clientèle et non les positions «custody».
Les apports/(retraits) sont constitués des mouvements espèces et titres résultant de l'acquisition de nouveaux clients ainsi que d'apports et retraits de clients existants. Les mouvements espèces ne tiennent pas compte des intérêts débiteurs, des commissions et des frais facturés aux clients.

5.23. INDICATION D'UN PRODUIT DE REFINANCEMENT SIGNIFICATIF DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS SIGNIFICATIFS

5.23.1. Intérêts négatifs

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

	2021	2020
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	14 301	11 568
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	155 284	157 863

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.24. RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL

	2021	2020
Charges de personnel		
- Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et les allocations supplémentaires)	(190 189)	(186 565)
- dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	-	-
- Prestations sociales	(946 293)	(1 439 874)
- Autres charges de personnel	(4 074 439)	(6 215 331)
TOTAL	**(5 210 921)**	**(7 841 770)**

5.25. RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2021	2020
Autres charges d'exploitation		
- Coût des locaux	(1 166 666)	(911 559)
- Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	(195 142)	(240 367)
- Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	(49 960)	(48 650)
- Honoraires de la société d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	(152 250)	(162 283)
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	(152 250)	(162 283)
- dont pour d'autres prestations de service	-	-
- Autres charges d'exploitation	(1 687 652)	(1 893 587)
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	-	-
TOTAL	**(3 251 670)**	**(3 256 446)**

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

ANNEXES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN FRANCS SUISSES) (SUITE)

5.26. COMMENTAIRES DES PERTES SIGNIFICATIVES, DES PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES AINSI QUE DES DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, DE RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET DE CORRECTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS LIBÉRÉES

Au cours de l'exercice 2021, un produit extraordinaire de CHF 17'758 pour la vente aux enchères d'objets d'art ainsi que CHF 80'676 provenant de créances arriérées de plus de 10 ans, ont été enregistrés (2020 : CHF 39'769). Suite au déménagement, une charge extraordinaire de CHF 40'060 a été réalisée sur le désinvestissement de plusieurs immobilisations corporelles qui n'étaient pas complétement amorties. (2020 : un gain extraordinaire sur la vente de l'immeuble de Zurich avait été comptabilisé pour CHF 27'373'113).

5.27. PRÉSENTATION DES IMPÔTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX D'IMPOSITION

	2021	2020
Charges relatives aux impôts courants	(263 164)	(275 602)
Taux d'imposition moyen pondéré	-2.29%	-3.02%

La charge d'impôts constatée sur l'exercice représente exclusivement un impôt dû sur le capital, en effet la Banque est au bénéfice de report de pertes fiscales suffisantes, le taux d'impôt sur le revenu pour 2021 et 2020 a été de 0%.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.

PUBLICATION DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES

PUBLICATION DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES* (EN MILLIERS DE CHF)	31.12.2021
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques (CHF)	6 500
Fonds propres pouvant être pris en compte (CHF) - Dont fonds propres de base durs (CET1) - Dont fonds propres de base (T1)	83 859 83 859 83 859
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)	81 255
Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	103.2%
Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	103.2%
Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	103.2%
Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	0.0%
Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	7.0%
Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	8.5%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	10.5%
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	44.7%
Engagement global (CHF)	187 561

PUBLICATION DES RATIOS RÉGLEMENTAIRES (EN MILLIERS DE CHF)	TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %)	137%	152%	146%	144%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	21 207	22 645	21 251	21 527
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	15 491	14 919	14 551	14 991

(*) La Banque présente ses ratios réglementaires en application du Chiffre marginal 13 de la Circ.-FINMA 2016/1. De plus amples détails concernant la publication réglementaire de notre maison mère sont disponibles sur demande sur http://www.banquehavilland.com/fr/contact.

BANQUE HAVILLAND (SUISSE) S.A.
10, Boulevard du Théâtre | CP | 1211 Geneva 3
t. +41 22 818 82 22 | e. info.switzerland@banquehavilland.com
Zurich Branch: Bellariastrasse 23 | 8027 Zurich
t. +41 44 204 80 00 | e. info.switzerland@banquehavilland.com

BANQUE HAVILLAND S.A.
35a, avenue J.F. Kennedy | L-1855 Luxembourg
t. +352 463 131 | f. +352 463 132 | e. info@banquehavilland.com
Supervised by the Financial Conduct Authority and Prudential Regulation Authority in UK and regulated by the Commission de Surveillance du Secteur Financier in Luxembourg

BANQUE HAVILLAND S.A. (UK BRANCH)
5 Savile Row, London | W1S 3PB | United Kingdom
t. +44 20 7087 7999 | f. +44 20 7087 7995 | e. info.uk@banquehavilland.com
Société Anonyme Monégasque au capital de 24.000.000 euros

BANQUE HAVILLAND (MONACO) S.A.M.
Le Monte Carlo Palace | 3-7, Boulevard des Moulins | MC-98000 Monaco
t. +377 999 995 00 | e. info.monaco@banquehavilland.com

BANQUE HAVILLAND (LIECHTENSTEIN) AG
Austrasse 61 | LI-9490 Vaduz
t. +423 239 33 33 | e. info.lie@banquehavilland.li

BANQUE HAVILLAND S.A. REP.OFFICE (DUBAI)
Aspin Commercial Tower | Office # 4001 | Sheikh Zayed Road
P.O. Box 414678 | Dubai, United Arab Emirates
t. +971 4 306 28 88 | e. info.dubai@banquehavilland.com